



1 chemin du stade
07600 Vals-les-Bains



04 75 37 46 35

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

COLLÈGE GEORGES GOUY

- ✓ Éducation
- ✓ Scolarité
- ✓ Perfectionnement sportif



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE GEORGES GOUY
VALS LES BAINS - Académie de Grenoble





Fiche de candidature Section Sportive Scolaire – collège Georges Gouy

Année scolaire 2026-2027

Le(la) candidat(e) :

Nom :

Prénom :

Photo
d'identité

Né(e) le : / /

Fille ☐

Garçon ☐

Adresse :
.....

Les responsables légaux :

Responsable légal 1 : Nom : Prénom :

Mél. @ Tél.

Responsable légal 2 : Nom : Prénom :

Mél. @ Tél.

Etablissement scolaire actuel :

Ecole / Collège :

Ville :
.....

Demande d'internat : Oui ☐ Non ☐

Pratique sportive :

Club : Spécialité sportive :

Commentaires éventuels de l'entraîneur du club actuel sur les capacités du (de la) candidat(e)
(physiques, techniques, volonté, application, ...) :

Nom et prénom de l'entraîneur :

A, le / /

Signature des représentants légaux :

Signature du (de la) candidat(e) :



CHARTRE DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES FOOTBALL et HANDBALL

Appartenir à la section sportive du collège permet bénéficier d'un dispositif qui donne droit à des heures supplémentaires pour se former à la pratique du handball ou du football, et des actions spécifiques (cdos, comité, diététicienne, arbitres, ...).

C'est aussi avoir accès à des installations, du matériel, des encadrants de qualité dans le but de progresser et d'atteindre le meilleur niveau possible à la sortie du collège.

En contrepartie l'élève doit, sous le contrôle de ses parents, remplir certains devoirs et obligations :

- Adopter une **attitude respectueuse** au sein du collège afin de valoriser l'image de soi et des sections (vie saine, valeurs du travail, de l'entraide, de l'autonomie...). Être fair-play, respecter ses partenaires et ses adversaires, ainsi que le personnel du collège.
- Être assidu aux entraînements. Assister à tous les entraînements et assumer les **exigences** d'une pratique sportive : nous attendons un **engagement physique** important.
- Être présent aux différentes compétitions scolaires.
- Un élève en section peut connaître des difficultés scolaires, cependant il se doit d'adopter une attitude résolument positive et cela sera observé notamment lors des conseils de classe.
- Les élèves **s'organisent** sur la semaine pour répartir les devoirs et évaluations. Mais également pour **rattraper leurs cours** dans les plus brefs délais (Absences pour compétitions ou stages). Pensez à informer les enseignants lors de ces absences prévues et à s'organiser pour la récupération des cours.
- Le projet pour les élèves de la section sera de leur donner de **l'autonomie et des responsabilités**, d'établir une relation de **confiance** avec les responsables de la Section.
- Aider les enseignants lorsqu'ils sont responsables d'organisation de compétitions ou d'actions (UNSS, cross du collège, tests de recrutement...). **Aider à l'organisation** des rencontres du district (arbitrage).

Signature de l'élève :

Signature de ses responsables légaux :



Je soussigné responsable légal de l'enfant autorise

Nom : Prénom :

Date de naissance : à :

A candidater à l'une des sections sportives scolaire du collège Georges Gouy à Vals-les-Bains.

☐ FOOTBALL

☐ HANDBALL

Fait à Le

Signature du responsable légal :

Autorisation Parentale à utiliser l'image de l'élève à des fins de communication

(dans les journaux locaux, sur le site du collège, le site de la section sportive, les réseaux sociaux de l'établissement ou de l'académie).

Dans le cadre de la section sportive scolaire, les professeurs peuvent être amenés à réaliser des photos ou des enregistrements des élèves.

Ces images ne seront diffusées que dans le cadre du collège et sous plusieurs formes : expositions internes, articles de presse, site internet, réseaux sociaux.

Je soussigné(e), responsable légal

de l'élève

Autorise ☐ ou n'autorise pas ☐ la prise de photo et leur publication sur les sites nommés ci-dessus

Date :

Signature :



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ELEVE ENTRANT EN 6^{ème}

Au Collège G. GOUY De VALS LES BAINS : Année scolaire 2026-2027

Document à compléter par le professeur des écoles :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecole de :

COMMUNE de :

Appréciation sur les aptitudes et acquis de l'élève :

	ELEVE	CLASSE		ELEVE
FRANCAIS	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Aptitude à suivre un horaire chargé :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
MATHEMATIQUES	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Comportement de l'élève en classe :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
HISTOIRE -GEOGRAPHIE	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Capacité d'organisation :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
EDUCATION PHYSIQUE	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile		

Le Professeur des écoles, ou Professeur Principal M. Mme

Signature :

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ELEVE ENTRANT EN 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}

- ☐ La copie des bulletins scolaire de l'année N-1
- ☐ La copie des bulletins de l'année en cours



Demande de DÉROGATION

Qui doit demander une dérogation ?

Uniquement les parents des élèves ne relevant pas du secteur de recrutement du collège GOUY.

Quel motif pour la demande ?

Pour une section sportive scolaire, cocher « parcours scolaire particulier ». Calendrier : Pour tous les élèves, informer dans les plus brefs délais leur établissement scolaire actuel (école ou collège) de leur projet de candidater à la section scolaire sportive du collège et des démarches à réaliser concernant la demande de dérogation pour l'entrée en 6^e.

Les formulaires sont remis par le directeur de l'école primaire qui saisira la demande en ligne.

Nous transmettre une copie de la demande de dérogation pour l'entrée en 6^e.

Les volets 1 et 2 de « la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6e » vous seront transmis par nos soins ultérieurement lorsqu'ils seront disponibles sur le site de la DSDEN de l'Ardèche :

<https://www1.ac-grenoble.fr/minihome/dsden-07-ardeche-toutes-les-informations-121731>

Rubrique scolarisation - mon enfant entre au collège - entrée en 6eme.

Vous devrez envoyer le dossier à la : DSDEN de l'Ardèche – service scolarité –

Nous transmettre une copie pour les autres niveaux

Demande à réaliser dans le collège fréquenté en 2025/2026 qui effectuera la demande auprès des services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Nous transmettre une copie. Les résultats seront accessibles mi- juin 2026.

IMPORTANT : Vous ne pouvez faire qu'une seule demande de dérogation.

Toute demande déposée hors délai ne sera pas instruite par les services de la DSDEN

RAPPELS ADMISSION :

- 1) Vous recevrez mi-juin un courrier de la DSDEN indiquant si votre enfant a été retenu.
- 2) Une candidature retenue ne signifie pas acceptation de la demande de dérogation.
- 3) En cas de candidature retenue, vous devrez impérativement confirmer par écrit (mail ou courrier) que vous inscrirez votre enfant au collège si la dérogation est acceptée par Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche.
- 4) Si vous ne souhaitez plus inscrire votre enfant à la section sportive scolaire vous contacterez par écrit la DSDEN pour les informer de votre abandon de demande de dérogation et d'inscription en section sportive.
- 5) Si votre enfant n'est pas retenu, et/ou n'obtient pas de réponse positive à la demande de dérogation, l'inscription se fait dans le collège de secteur.

Année 2026-27

Informations concernant le règlement demi-pension et internat.

Collège Georges Gouy

Mise à jour Février 2026

La demi-pension et l'internat se règlent à réception de la facture.

Le règlement de la créance est possible :

- En espèces, ou par chèque (à l'ordre du Collège Georges Gouy), à déposer au secrétariat de gestion du collège.
- Par télépaiement via votre espace Educonnect <https://educonnect.education.gouv.fr/>

Année scolaire 2026-27 DP : 640.50 €	Trim 1 Sept - Oct - Nov - Déc 256.20 €	Trim 2 Janv – Fév - Mars 201.30 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 183.00 €
Elève DP non boursier	256.20 €	201.30 €	183.00 €
Elève DP Taux 1 + Aide dep.	186.20 €	137.30 €	119.00 €
Elève DP Taux 2	146.20 €	91.30 €	73.00 €
Elève DP Taux 3	84.20 €	29.30 €	11.00 €
Année scolaire 2026-27 Interne : 1449.00 €	Trim 1 Sept - Oct - Nov - Déc 579.60 €	Trim 2 Janv – Fév - Mars 455.40 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 414.00 €
Elève interne non boursier	579.60 €	455.40 €	414.00 €
Elève interne Taux 1 + Aide Dep + Prime internat	370.60 €	259.40 €	219.00 €
Elèves interne Taux 2 + Prime internat	337.60 €	213.40 €	172.00 €
Elève interne Taux 3 + Prime internat	252.60 €	128.40 €	87.00 €

**Les montants indiqués en italique sont à titre indicatif, les trimestres 2 et 3 faisant l'objet d'une augmentation au 1^{er} janvier 2026.*

DETAIL DES BOURSES ET DES AIDES ANNEE 2025-26

Bourse Nat Taux 1 : 40 € x 3 = 120,00 € /an

+ Aide Dptale à la restauration demi-pensionnaire : (30 € + 24 € + 24 € = 78,00 €/an)

Ou Aide Dptale à la restauration internat : (60 € + 47 € + 46 € = 153,00 €/an)

Bourse Nat Taux 2 : 110 € x 3 = 330,00 €/an

Bourse Nat Taux 3 : 172 € x 3 = 516,00 €/an

Bourse Dptale : (A faire par la famille si refus de brse Nat.) : 78 € ou 45 €/an pour DP et 153 € ou 90 €/an pour int.

Prime à l'internat : Ne concerne que les internes boursiers :

Prime pour Interne boursier taux 1 : 109 € x 3 = 327 €/an

Prime pour Interne boursier taux 2 : 132 € x 3 = 396 €/an

Prime pour Interne boursier taux 3 : 155 € x 3 = 465 € €/an

Le secrétariat de gestion est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :
marie-pierre.tavernier@ac-grenoble.fr ou Ligne directe : 04 75 94 00 36